

ASSEP34

De: Daphné Glaser [daphneglaser@gmail.com]
Envoyé: vendredi 4 mai 2018 12:30
À: ASSEP34
Objet: Re: ASSEP34 : GLASER - devis 13/04/18

Bonjour,

merci pour ces réponses. Mes remarques en rouge gras ci-dessous.

Cordialement.
Daphné GLASER

Le 3 mai 2018 à 16:02, ASSEP34 <contact@assep34.fr> a écrit :

Bonjour,

Lors de l'entretien téléphonique d'hier soir avec votre sœur, nous avons convenu de nous rencontrer, en son domicile, ce matin à partir de 9h pour prise en compte du dossier.

Un compte-rendu vous sera adressé prochainement.

Réponses aux questions sur devis :

- Le forfait de déplacement inclus-t-il le temps passé, votre voiture, le carburant et éventuels péages.

Le forfait déplacement mentionné sur le devis correspond au cas exceptionnel d'un déplacement pour rendez-vous non honoré par le client mais collaborateur présent.

Les déplacements en accompagnement du client seront facturés sur la base de 0,60 €/km :

* Les distances de référence seront celles indiquées par l'itinéraire routier le plus rapide Google Maps ou par le site <http://www.distance2villes.com/>

* Les frais de péage sont répercutés intégralement au client

* Pas de surcoût de carburant

* Le temps passé est assimilé au temps de mise à disposition d'un collaborateur soit 20 € par heure sur la base de notre devis

Les déplacements pour session de travail chez le client (ASSEP34 <--> domicile client) ne sont pas pris en charge par le client.

OK

- Si vous devez relancer les organismes (impôts etc) par téléphone aux heures ouvrables depuis chez vous. Comment facturez vous ce temps? Ces communications téléphoniques?

Les relances aux organismes depuis le bureau sont assimilées au temps de travail sur le dossier, sur la base de 20 €/h.

Le coût des communications téléphoniques de type appel local n'est pas répercuté au client.

Nous évitons les numéros surtaxés souvent source d'attente longue. Ce type d'appel sera passé à partir du domicile du client.

OK

- Amenez-vous votre propre ordinateur?

Oui, nous utilisons notre propre ordinateur et scanneur lors de nos déplacements.

OK

- A la vue des éléments listés ci-dessus, pouvez-vous estimer le temps qu'il vous faudra (plus ou moins)?

La définition de la mission est claire. Les priorités proposées figurent dans le compte-rendu d'activité.

A l'issue du rendez-vous de ce matin, je ne peux pas vous renseigner sur le temps estimé pour 'rétablir' l'ordonnancement souhaité.

Je prévois d'alterner session de travail à Azillanet et au bureau.

En l'état actuel, un suivi régulier (moins de 4h/sem à Allizet et 4h/sem au bureau) s'impose au moins pour la première quinzaine.

Le classement sur place est secondaire en l'état actuel (se reporter au compte-rendu).

OK, tenez moi au courant de vos prévisions au fur et à mesure.

- Je souhaiterais que nous puissions faire un point téléphonique après chacune de vos interventions pour le suivi administratif et aussi pour que je sache où on en est au niveau de votre temps passé.

Un point téléphonique est toujours possible aux heures de bureau. En cas d'absence ou d'indisponibilité, les appels sont basculés sur le répondeur.

Nous pouvons partager des documents de synthèse et le suivi du temps passé dans un espace de travail de type Google drive. Etes-vous favorable à cette mise en place ? Dans l'affirmative, merci de me communiquer l'adresse de partage.

OK. Comme vous rédigez des CR, si nécessaire, je vous contacterai par téléphone pour toutes questions/demandes de précisions.

Pour toutes les correspondances électroniques sur le dossier de Sarah, j'aimerais que vous me mettiez en copie également: daphneglaser@gmail.com

- Je préfère que vous ne parliez pas trop du coût de vos prestations ...

Aucun coût évoqué avec votre sœur conformément à votre demande.

Je me suis assuré du parfait accord de votre sœur pour échanger en toute transparence avec Vous sur l'intégralité du dossier.

OK. Vous m'envoyez une facture à la fin du mois? ou a quelle fréquence svp?

Dans l'espoir d'avoir répondu à vos attentes,

Cordialement

Thibault THOMAS

ASSEP34

De : Daphné Glaser [mailto:daphneglaser@gmail.com]

Envoyé : mercredi 2 mai 2018 11:15

À : ASSEP34

Objet : Re: ASSEP34 : GLASER - devis 13/04/18

Bonjour,

Je reviens vers vous concernant les missions à effectuer pour ma sœur.

Finalement nous allons faire plus simplement. Elle va vous contacter directement ce soir vers 17h30 pour vous préciser son attente et prendre rendez-vous. Elle est disponible demain jeudi de 8h à 13h30 et vendredi même horaires. Je crois elle sera plus flexible la semaine prochaine. Mais il est urgent de

commencer. Voyez avec elle ce qui vous convient à tous les deux. Pour plus d'efficacité, sachez que ma soeur est en meilleure forme et pleinement opérationnelle le matin, il convient donc de privilégier le temps de travail avec elle le matin.

DEFINITION MISSION

Voici la liste des choses à faire que je vous demande de valider avec ma soeur avant de commencer à travailler avec elle:

- Classement et reprise de l'organisation en cours.
- Déclaration d'impôt: Il semblerait que la déclaration de 2016 n'a pas été faite. Il faut vérifier que les précédentes sont à jour et qu'elles sont correctes. Il faut faire celle de 2017. Contacter les impôts/aller les voir ou leur écrire pour leur expliquer.
- Taxe d'habitation: Il semblerait que Sarah soit taxée comme en couple avec son ancien locataire et ce depuis peut-être 3 ans. Ce qui conduit à une augmentation de sa TH et la perte de ses droits de CAF. Il faudrait contacter les impôts, les rencontrer avec elle, leur téléphoner ou leur écrire pour leur expliquer la situation afin de rétablir la vérité et de récupérer ce que Sarah a du payer en trop... et qu'elle paye moins à l'avenir.
- CAF: Mettre à jour son dossier (Identifiants et mots de passe), finaliser le dossier pour qu'elle puisse percevoir les APL pour son prêt d'habitation et allocations sociales autres aides possibles qu'elle a le droit de percevoir.
- BNP: Demander les identifiants et mots de passe pour accéder aux comptes en ligne. Expliquer à Sarah comment ça marche.

QUESTIONS SUR VOTRE DEVIS

- Le forfait de déplacement inclus-t-il le temps passé, votre voiture, le carburant et éventuels péages.
- Si vous devez relancer les organismes (impôts etc) par téléphone aux heures ouvrables depuis chez vous. Comment facturez vous ce temps? Ces communications téléphoniques?
- Amenez-vous votre propre ordinateur?
- A la vue des éléments listés ci-dessus, pouvez-vous estimer le temps qu'il vous faudra (plus ou moins)?
- Pourriez-vous prévoir un deuxième tarif horaire applicable au delà de 400 Euros/mois par exemple? Et un tarif déplacement pour aller aux impôts ou à la caf?
- Je souhaiterais que nous puissions faire un point téléphonique après chacune de vos interventions pour le suivi administratif et aussi pour que je sache où on en est au niveau de votre temps passé.
- Je préfère que vous ne parliez pas trop du coût de vos prestations avec elle. Je lui ai dit que votre coût était entre 10 et 20 E/heure en incitant sur le 10E/h. C'est moi qui paierai en direct vos prestations par virement bancaire incluant les frais de déplacement si vous êtes d'accord.

Merci d'avance pour vos précisions.

Cordialement.

Daphné GLASER

+33 6 87 84 28 48

+221 78 109 00 62 (WhatsApp)

Le 14 avr. 2018 à 12:25, ASSEP34 <contact@assep34.fr> a écrit :

Madame,

Vous trouverez en pièces jointes notre devis.

Sentiments distingués.

Thibault THOMAS

ASSEP34

www.assep34.fr

<GI180413-1.pdf><Glaser - devis.pdf><URSSAF - attestation de vigilance au 14-04-2018.pdf>

